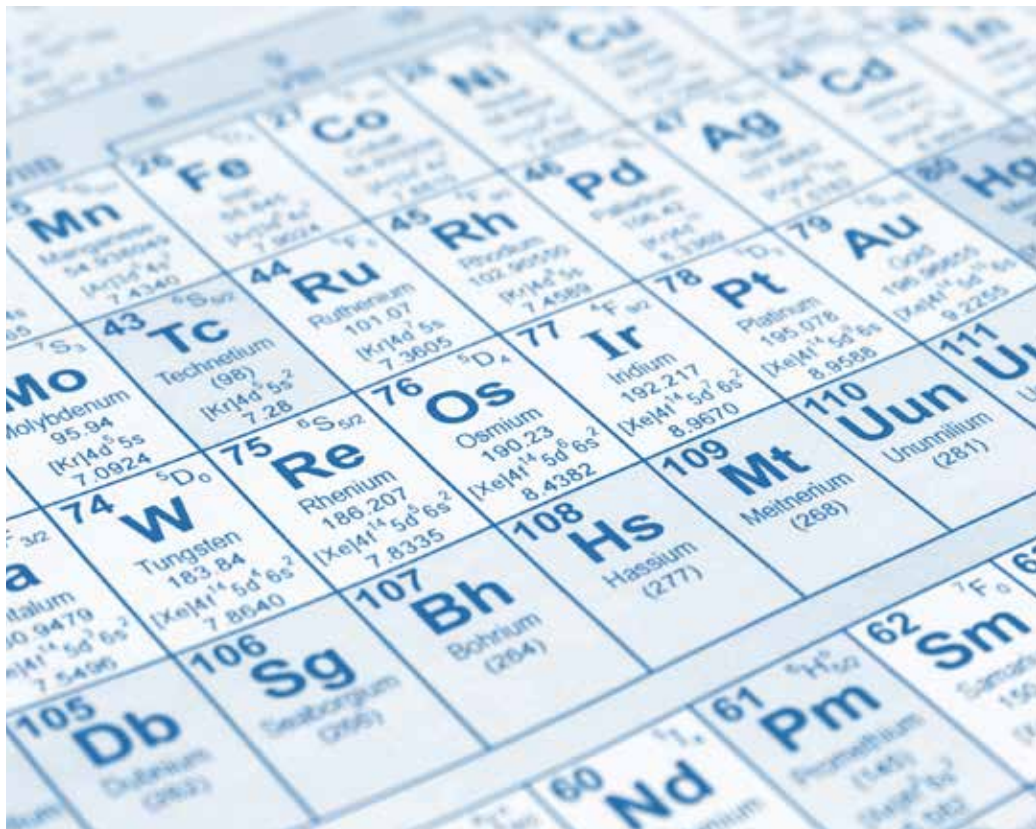




TRAITEMENT PAR MICROSPHÈRES MARQUÉES À L'Y-90

INHOUD

01	Introduction	4
02	Que sont les microsphères marquées à l'yttrium ?	4
03	Administration	4
04	Préparation	5
05	Déroulement du traitement	6
06	Avantages et inconvénients du traitement	7
07	Des questions ?	9

01 INTRODUCTION

Vous avez été adressé(e) au Service de Médecine nucléaire pour le traitement d'une affection maligne du foie. Dans cette brochure, nous vous proposons plus d'informations concernant ce traitement aux microsphères marquées à l'yttrium.

Vous devez d'abord vous enregistrer aux guichets de contact à l'entrée 50 à chaque consultation ou admission. Vous aurez besoin de votre carte d'identité électronique à cet effet.

02 QUE SONT LES MICROSPHÈRES MARQUÉES À L'YTTRIUM ?

Les microsphères marquées à l'yttrium sont de minuscules sphères (trente fois plus petites qu'un millimètre) contenant de l'yttrium-90, une substance radioactive. La radioactivité émanant de l'yttrium-90 peut inhiber la croissance des cellules malignes dans un rayon de quelques millimètres à un centimètre autour du lieu où l'yttrium est présent.

03 ADMINISTRATION

Les microsphères sont injectées dans l'artère hépatique à l'aide d'un cathéter (un fin tube en plastique). Ceci se fait au moyen d'une piqûre dans l'aîne (angiographie). Les microsphères restent en suspension dans les petits vaisseaux sanguins situés dans la ou les tumeurs du foie.

Cette procédure est indolore. Aucune anesthésie n'est nécessaire et vous restez conscient(e) pendant toute la durée du traitement.

Le cathéter est retiré de l'aîne après l'angiographie. Un pansement compressif est appliqué pour prévenir tout épanchement sanguin. Vous aurez assurément besoin d'un jour de repos.

04 PRÉPARATION

Vous venez d'abord en consultation au Service de Radiologie vasculaire et interventionnelle (entrée 12, route 1205). Un radiologue (médecin responsable de l'angiographie) et un médecin spécialiste en médecine nucléaire (médecin responsable du produit radioactif) vont vérifier votre éligibilité au traitement.

Si vous êtes adressé(e) par un médecin externe, veuillez apporter une lettre de renvoi et d'éventuels clichés de votre foie et de vos poumons. Remettez-nous également une liste des médicaments que vous prenez.

Si nécessaire, des examens complémentaires (analyse sanguine, scintigraphie osseuse, tomodensitométrie pulmonaire, IRM abdominale) ont lieu avant que nous ne décidions de commencer le traitement. Dès que toutes les données ont été collectées, un rendez-vous est donné pour une brève admission.

Une angiographie préparatoire est réalisée pour cartographier la distribution de l'acheminement du sang vers la ou les tumeurs hépatiques et vers la partie saine du foie. Nous refermons de petites branches des vaisseaux sanguins vers l'estomac, l'intestin et le pancréas pour éviter que ces organes ne soient exposés à la radioactivité émise par les microsphères marquées à l'yttrium. Cela peut prendre d'une à deux heures. Aucune microsphère marquée à l'yttrium n'est encore administrée à ce stade.

Nous administrons ensuite une substance légèrement radioactive (albumine marquée au technétium, ou Tc-99m MAA) via un cathéter dans le foie pour simuler la distribution des microsphères marquées à l'yttrium.

À la fin de l'examen préparatoire, vous allez passer un scanner dans le Service de Médecine nucléaire. Ce scanner nous permet de voir si une quantité de radioactivité excessive est susceptible de pénétrer dans les poumons et si l'estomac, les intestins ou le pancréas risquent d'être exposés à la radioactivité. Le scanner dure environ 45 minutes. Cette angiographie préparatoire et le scanner complémentaire au Service de Médecine nucléaire nécessitent que vous séjourniez à l'hôpital pendant environ 24 heures.

Vous aurez un entretien avec le radiologue avant de rentrer chez vous. Il discutera avec vous des résultats des examens. Si tout se passe bien, vous recevrez une date pour le traitement proprement dit. Les microsphères marquées à l'yttrium devant être commandées à l'étranger, il faut compter au moins une semaine entre l'angiographie préparatoire et le traitement.

05 DÉROULEMENT DU TRAITEMENT

- ▲ Le traitement par microsphères marquées à l'yttrium (angiographie) implique que vous séjourniez à l'hôpital pendant 24 heures. Aucune anesthésie n'est nécessaire. Le traitement prend moins de temps que l'angiographie préparatoire.
- ▲ Une minorité de patients ressentent des douleurs pendant l'administration des microsphères marquées à l'yttrium. Vous pouvez toujours demander un antidouleur.
- ▲ Jusqu'à deux semaines après le traitement, vous devez prendre un antiacide gastrique pour prévenir les ulcères de l'estomac ou les hémorragies intestinales.
- ▲ Après le traitement, vous devez rester alité(e) pendant un jour. La majorité des patients sont en condition suffisante pour rentrer chez eux le lendemain. Vous passez d'abord un nouveau scanner au Service de Médecine nucléaire pour vérifier la présence effective d'yttrium dans la ou les tumeurs hépatiques. Cet examen dure environ 20 minutes.

06 AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DU TRAITEMENT

Le grand avantage du traitement est que nous pouvons traiter les tumeurs du foie de manière agressive sans mettre en péril d'autres organes. Les plaintes consécutives au traitement sont généralement bien tolérées.

Effets secondaires fréquents

- ▲ Douleur dans la région du foie (à traiter avec des analgésiques)
- ▲ Fatigue jusqu'à plusieurs semaines après le traitement
- ▲ Fièvre, ne dépassant généralement pas 38,5 °C et à traiter au paracétamol
- ▲ Détérioration temporaire de la fonction hépatique, avec dans de rares cas une coloration jaune de la peau et une accumulation de liquide dans l'abdomen. Ce dernier effet peut être traité avec des diurétiques.
- ▲ Hématome et raideur de l'aîne pendant une semaine

Effets secondaires rares

- ▲ Nausées et vomissements (une médication peut aider)
- ▲ Éruption cutanée causée par le contraste radiologique. Cet effet secondaire peut être prévenu par un traitement à la cortisone.

Effets secondaires très rares

- ▲ Si des microsphères marquées à l'yttrium pénètrent malgré tout dans les organes voisins du foie ou si la tumeur est proche de la vésicule biliaire, de l'intestin ou de l'estomac : ulcère gastrique, perte de sang au niveau de l'intestin, inflammation de la vésicule biliaire, etc. Ces effets secondaires n'apparaissent généralement que dix jours après le traitement. Contactez votre médecin traitant si vous constatez une forte fièvre, une douleur intense, une perte de sang ou des selles noires dans les jours ou les semaines qui suivent le traitement. Vous pouvez également vous présenter aux urgences. Munissez-vous alors de cette brochure.
- ▲ Si votre fonction pulmonaire est limitée ou que vous avez perdu une partie de celle-ci à cause des radiations, il est possible que vous souffriez de toux ou d'essoufflement. Dans des cas extrêmement rares, un traitement à la cortisone est nécessaire.

- ▲ Si vous remarquez une décoloration de la peau dans la région du foie ou autour du nombril, vous devez contacter votre médecin.
- ▲ Toute angiographie comporte un très faible risque de réactions allergiques au produit de contraste ou de lésions des vaisseaux sanguins. Les radiologues sont suffisamment expérimentés pour intervenir immédiatement.

Les effets secondaires survenant parfois après une chimiothérapie (tels qu'une forte baisse des globules blancs ou des plaquettes et une perte de cheveux) ne surviennent pas pendant le traitement par microsphères marquées à l'yttrium.

Contrairement à certaines autres méthodes d'irradiation, l'immense majorité de la radioactivité de l'yttrium est circonscrite au foie. Vous pouvez donc vous comporter normalement avec les personnes de votre entourage : vous ne les exposez pas à des radiations. Si vous subissez une intervention de chirurgie abdominale dans le mois qui suit le traitement, le chirurgien doit être informé de la radioactivité des microsphères marquées à l'yttrium dans le foie.

07 DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions, vous pouvez toujours contacter le Service de Médecine nucléaire au 09 332 30 28. Pour toute question concernant votre consultation ou votre admission au Service de Radiologie vasculaire et interventionnelle, veuillez appeler le 09 332 29 33. Le centre d'appel de l'UZ Gent est joignable au 09 332 21 11.

Nom et signature du médecin ayant communiqué les informations :

DES QUESTIONS ? NOTEZ-LES ICI

Service de Médecine nucléaire

Entrée (ingang) 20, route 240

T +32 (0)9 332 30 28

F +32 (0)9 332 38 07

www.uzgent.be/nucleairegeneeskunde

Cette brochure a été rédigée exclusivement pour une utilisation au sein de l'UZ Gent. Tous droits réservés. Aucune information tirée de cette publication ne peut être reproduite, sauvegardée dans une banque de données automatisée ou rendue publique, sous quelque forme que ce soit ou de quelque manière que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UZ Gent.

Universitair Ziekenhuis Gent

C. Heymanslaan 10 | B 9000 Gent

T +32 (0)9 332 21 11 | E info@uzgent.be

www.uzgent.be

Volg ons op

